

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	20.04.2024
Thème	Protection de l'environnement
Mot-clés	Criminalité
Acteurs	Sans restriction
Type de processus	Sans restriction
Date	01.01.1990 - 01.01.2020

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Porcellana, Diane

Citations préféré

Porcellana, Diane 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Protection de l'environnement, Criminalité, 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 20.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Infrastructure et environnement	1
Protection de l'environnement	1
Politique de protection de l'environnement	1

Abréviations

BAFU Bundesamt für Umwelt
BLV Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen

OFEV Office fédéral de l'environnement
OSAV Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Chronique générale

Infrastructure et environnement

Protection de l'environnement

Politique de protection de l'environnement

AUTRE
DATE: 07.11.2018
DIANE PORCELLANA

Suite à la décision du Conseil fédéral, le nouveau **groupe de coordination pour la criminalité environnementale** remplacera le groupe EnviCrimeCH. En Suisse, plusieurs ressources naturelles sont exploitées illégalement. Le dispositif pénal en place permet d'agir, mais seulement lorsque les autres mesures d'exécution du droit environnemental sont restées sans effet. Depuis 2014, l'ancien groupe favorisait l'échange d'expériences et de connaissances en la matière entre les autorités fédérales, les corps de police, les ministères publics et les services cantonaux de l'environnement. Le nouvel organe, dirigé conjointement par l'OFEV et l'OSAV a pour objectifs supplémentaires le développement du droit de l'environnement et l'amélioration des outils de poursuite pénale. Autre nouveauté, une plateforme de coordination sera instaurée lors d'affaires concrètes.¹

1) Communiqué de presse OFEV du 7.11.18